

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 43-436-1933 Secours

n° 43-436-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mars 1933

Numéro JO

n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro

31 mars 1933

### TEXTE INTÉGRAL

Un secours annuel et renouvelable d'une durée de trois ans a été accordé à la nommée Dahahbo Moussa, veuve de l'adjudant de la garde indigène Farah Ibrahim. Ce secours dont le montant a été fixé à 900 francs l'an sera mandaté au profit de l'intéressée, par quart et par trimestre échus, pour compter du 1er avril 1933.